

MAIRIE DU GUÉ DE VELLUIRE

Compte-rendu du 21-02-2011

Date Convocation : 15/02/2011

Présents: MM. MARQUIS Joseph - BASSAND Denis - OUVRART Christine - ROBREAU Jacqueline - ROBIN Nathalie - POULTEAU Christel - BURGAUD Olivier - LIGONNIERE Jean-Marc - BERNARD Jean-Michel - BONNEAU Gérard

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2011.

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2011.

➤ DELIBERATIONS

▪ LOTISSEMENT : VENTE DE PARCELLES A MRS GIRARD, PILLET ET MONTAIS

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les actes de vente, chez Me GROLLEAU, Notaire à Chaillé les Marais, des parcelles situées Rue du Chatelier à :

- M. GIRARD pour un terrain de 857 m²
- M. PILLET pour un terrain de 771 m²
- M. MONTAIS pour un terrain de 813 m²

▪ LOTISSEMENT : ETUDE D'INCIDENCE LOI SUR L'EAU

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement, il est nécessaire d'élaborer une étude d'incidence Loi sur l'eau. Le conseil accepte le devis de la Société OCE Environnement pour un montant de 2 200 € H.T.

▪ LOTISSEMENT : CONVENTION AVEC VENDEE EAU POUR L'EXTENSION DE RESEAU D'EAU DES 5 PARCELLES

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Vendée Eau pour la réalisation des branchements d'eau des 5 parcelles de la Rue du Chatelier, pour un montant de 1 768.58 € H.T.

▪ PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DU RACCORDEMENT DU POLE SANTE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Il a été convenu avec la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin, que le terrain sur lequel s'implante la Maison Médicale serait viabilisé par la commune du Gué. Or rien ne précise dans les actes que la commune prendrait à sa charge l'extension du réseau d'assainissement. Le conseil accepte la prise en charge des travaux d'extension de réseau.

▪ SUBVENTIONS COMMUNALES 2011

Le conseil vote les différentes subventions communales pour l'année 2011.

▪ FIXATION DU PRIX DE RENOUVELLEMENT DE LA VAISSELLE LORS DE L'INVENTAIRE A LA SALLE

Le conseil accepte les prix fixés par la commission Salle des Fêtes pour le renouvellement de la vaisselle détériorée.

DIVERS

- ★ Une aubade de l'école de musique de Chaillé les Marais aura lieu le 18 juin à 18h30 au Guétréen en même temps que la soirée organisée pour le feu de la St Jean.
- ★ Monsieur le Maire informe le conseil que M. POULARD, Percepteur, quitte la Trésorerie de Chaillé pour celle de Luçon, le 1^{er} mars 2011.
- ★ Mme ROBIN informe le conseil que dans le cadre du projet COMENIUS de M. VALADEAU, elle accompagne les professeurs des Ecoles du RPI en Allemagne durant les vacances de Mars. Elle informe également, que durant la semaine du 7 au 13 mai, ce sont les professeurs de Belgique, d'Allemagne et de Chypre qui viendront au Gué de Velluire.
- ★ M. BONNEAU propose de mettre des arbres dans un terrain communal aux Brelouses.
- ★ Les trottoirs sur le bord de la Rue de la rivière seraient à faire
- ★ La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 14 mars à 20h avec M. Benoît MARIE du CAUE.